

RECRUTE

Agent recenseur de la population

Période : De début janvier 2019 à Fin février 2019

Lieu de travail : Commune nouvelle de Moret-Loing-et-Orvanne

Missions :

Sous l'autorité du coordinateur communal, l'agent recenseur participe aux opérations de recensement de la population :

- Suivre les formations nécessaires organisées par l'INSEE et la ville
- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières au coordonnateur

Profil et compétences requises :

- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue, capacité d'adaptation (l'agent devra convaincre, rassurer et aider certaines personnes à remplir les questionnaires)
- Discrétion, confidentialité et neutralité (Respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données individuelles)
- Être rigoureux et méthodique (savoir organiser de façon optimale ses tournées pour réussir la collecte dans les délais)
- Grande disponibilité et ténacité (nombreux déplacements, collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée et weekends)
- Sérieux, sens du devoir et de l'engagement
- Connaissance de la ville
- Permis B et véhicule personnel exigés

Les agents recenseurs ne peuvent en aucun cas exercer les fonctions électives au sens du code électoral dans la commune qui les emploie.

Rémunération en fonction du nombre d'imprimés collectés.

Versement d'un forfait pour les frais de transport et de téléphone.

Adressez votre C.V. et votre lettre de motivation au plus tard le 30 novembre 2018

Par courrier à Monsieur le Maire de Moret-Loing-et-Orvanne, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 26 rue Grande, Moret-sur-Loing, 77250 Moret-Loing-et-Orvanne
ou par courriel à sandrine.guettaoui@moretloingetorvanne.fr